

Richesse Globale du Maroc entre 1999 et 2013

Le capital immatériel : facteur de création et de répartition équitable de la richesse nationale

Conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, lors du discours Royal du 30 Juillet 2014 prononcé à l'occasion de la fête du Trône, le Conseil Economique, Social et Environnemental, en collaboration avec Bank Al-Maghrib, a réalisé une étude permettant de mesurer la valeur et l'évolution de la richesse globale du Maroc entre 1999 et fin 2013 et la part du capital immatériel dans celle-ci. Cette étude formule également des recommandations pour intégrer le capital immatériel dans l'élaboration des politiques publiques en vue d'accélérer la dynamique de création de richesses et d'en assurer une répartition équitable au profit de l'ensemble des citoyens et des régions du Royaume.

Evaluation de la Richesse Globale et analyse de son évolution

L'évaluation de la Richesse Globale du Maroc a été effectuée selon l'approche établie par la Banque Mondiale, enrichie par Bank Al-Maghrib et le CESE pour tenir compte des spécificités marocaines et ce, en révisant les paramètres et les méthodes de calculs et en intégrant de nouveaux facteurs dans l'évaluation du capital naturel, notamment les ressources halieutiques.

Il ressort de l'évaluation réalisée que la valeur de la Richesse Globale du Maroc, à prix courants, a plus que doublé entre 1999 et 2013. Elle est passée de 5 904 à 12 833 milliards de dirhams et s'est appréciée, en moyenne annuelle, de 5 % durant la période précitée. Le Capital Immatériel, formé par les capitaux humain, social et institutionnel, constitue la principale composante de la Richesse Globale du Maroc, avec une part moyenne de 73% entre 1999 et 2013. L'Epargne Nette Ajustée (ENA), qui tient compte de la destruction du capital naturel se situe, en moyenne durant cette même période, à 17,4% du PNB indiquant que le Maroc est sur un sentier de croissance durable. Néanmoins, cette situation n'est pas soutenable à long terme vue sa tendance baissière: l'ENA étant passée de 24,1% en 2006 à 14,8% en 2013.

L'amélioration de la Richesse globale du Maroc trouve son origine dans les efforts intenses menés par notre pays dans différents domaines, durant cette période. En effet, l'économie nationale a accédé à un nouveau palier de croissance (4,6% contre 3% au cours des années 90) et le revenu par habitant a presque doublé grâce, notamment aux ambitieuses politiques sectorielles menées, aux grands chantiers d'infrastructure (port Tanger Med, réseau autoroutier et aéroportuaire...) et à la politique de soutien au pouvoir d'achat des citoyens.

Ces efforts ont permis la réduction, au cours de cette période, du taux de pauvreté de 15,3% à 4,2% et du taux d'analphabétisme de 48% à 32%, la quasi généralisation de l'enseignement primaire, la réduction de moitié du déficit en logements, l'accès quasi généralisé des populations rurales à l'eau potable et à l'électricité et le désenclavement de plus de trois millions d'habitants dans le milieu rural. Malgré ces avancées, un certain nombre de défis reste à relever notamment le chômage des jeunes, les inégalités sociales et régionales et la confiance.

Recommandations du CESE

Le Capital Immatériel au service de l'«Emergence Sociétale»

L'ambition tracée par cette étude consiste à faire entrer le Maroc, de manière irréversible, dans « l'émergence sociétale ». Cette dernière a pour objectif d'assurer un développement soutenu, durable et inclusif, tout en veillant à optimiser l'impact sur le bien-être des citoyens, à accélérer le rythme de développement du pays et à assurer une répartition équitable des fruits de la croissance.

Dans ce cadre, l'effort devra se concentrer sur le Capital Immatériel qui constitue un gisement important de création de richesses et d'opportunités. A cet effet, les trois piliers principaux du Capital Immatériel sur lesquels il est prioritairement recommandé d'agir sont le capital humain, dont les compétences doivent être renforcées et les valeurs consolidées, les institutions et politiques publiques, qui devront être plus efficaces, et le capital social qui doit être conforté en assurant l'effectivité des droits pour tous les citoyens et en renforçant la cohésion sociale. Le développement de ce Capital Immatériel favorisera l'accélération de la transformation structurelle de notre économie dans le cadre d'un modèle national de développement durable, et permettra de consolider le rayonnement de notre pays.

Aussi est-il proposé, pour développer la richesse globale du pays et d'en assurer une répartition équitable, de prendre appui sur les sept leviers suivants:

1. Renforcer les compétences du capital humain

Le Capital Humain est la principale composante du Capital Immatériel du Maroc. Son développement améliore de fait l'accès à l'emploi, l'augmentation de la productivité et l'insertion de l'économie de la connaissance et impacte la création de richesses. Son importance est telle qu'il suffit d'augmenter de deux années le nombre moyen d'années d'études par adulte pour que la Richesse Globale du pays augmente de plus de moitié.

2. Consolider le capital institutionnel

Le renforcement du capital institutionnel implique l'amélioration de l'efficacité des institutions et de la cohérence des politiques publiques au niveau national et territorial, ce qui contribuera à consolider la stabilité du pays, améliorer son attractivité, favoriser l'investissement et renforcer la confiance.

3. Bâtir un nouveau pacte social

La contractualisation de ce nouveau pacte social a pour objectif de renforcer la citoyenneté en garantissant l'effectivité des droits, la réduction des inégalités sociales, régionales et entre milieu rural et milieu urbain et la consolidation de la cohésion sociale. Cela permettra de renforcer davantage la stabilité du pays, de soutenir la demande intérieure et de préserver la paix sociale.

4. Consolider le socle commun de valeurs et ériger la culture en levier de développement

Il s'agira de valoriser et de promouvoir les valeurs de notre projet sociétal commun fondées sur la tolérance, le vivre ensemble, le dialogue et le partage ainsi que les valeurs individuelles positives favorisant le développement. Il s'agira aussi de sauvegarder et valoriser le patrimoine culturel, matériel et immatériel du pays, de libérer les talents et les énergies et de développer la créativité.

5. Assurer une transformation structurelle de l'économie

Pour répondre aux besoins de la population en matière de création d'emplois de qualité et en nombre suffisants, notre pays doit s'inscrire durablement et irréversiblement, dans la voie de l'émergence durable et inclusive. A cet effet, il est nécessaire d'assurer la transformation structurelle de l'économie nationale en accélérant son processus de diversification productive, en développant l'économie du Savoir et en densifiant le tissu économique productif.

6. Inscrire le modèle national de développement dans la durabilité

La croissance de la richesse ne doit pas se faire au détriment du bien-être et du cadre de vie des citoyens et des générations futures à travers une gestion non soutenable du capital naturel et le non-respect de l'environnement. Il faut par conséquent inscrire le modèle de développement marocain dans une dynamique durable. Aussi, est-il proposé d'intégrer les ambitions et les engagements du Maroc en matière de lutte contre les effets des changements climatiques dans les politiques publiques et de bâtir une nouvelle approche pour la gouvernance des ressources naturelles respectant l'environnement et les éco-régions.

7. Faire du Maroc un pôle de stabilité et de partenariat solidaire

Les avancées réalisées par le Maroc en matière de réformes politique, économique, sociale et de coopération, son ancrage civilisationnel millénaire, ont fortement contribué à renforcer son rayonnement régional et international. Pour affermir le rôle du Maroc en tant que pôle de stabilité et de partenariat solidaire, il est nécessaire de renforcer le positionnement stratégique du Maroc, de consolider sa place en tant que pôle régional d'intégration et de développer son soft power.

Ces sept leviers permettant d'augmenter la richesse globale du pays, qu'elle soit matérielle ou immatérielle, font l'objet d'une analyse détaillée dans ce rapport qui a permis de dégager un certain nombre de recommandations précises pour leur mise en œuvre.